

Des volontaires pour remplacer le personnel malade?

La PFV ne cautionne pas.

Si elle s'émeut de la situation dans les maisons de repos, dont le personnel est lui aussi atteint par la Covid-19, **la PFV dénonce l'appel aux volontaires lancé par Iriscare le 7 janvier 2022 visant à le remplacer**. Au bout de deux ans de pandémie, il n'est plus admissible que les autorités soient encore surprises et n'aient **pas d'autres plans que d'appeler des bénévoles « en urgence »** pour affronter une nouvelle vague. Les volontaires ne sont pas une variable d'ajustement.

Comme la PFV l'a déjà déploré à [plusieurs reprises](#) au cours de la crise, **les volontaires ne sont pas une main-d'œuvre bon marché pour pallier le manque de personnel salarié**. Les conséquences de cette instrumentalisation des volontaires à répétition risquent de précariser l'emploi, de déprofessionnaliser le secteur du soin et de donner l'image d'une solidarité qui prend le relais d'un État défaillant.

Cet appel est d'autant plus inadmissible que, récemment, le Gouvernement fédéral s'est à nouveau accordé pour autoriser les maisons de repos à but commercial de recourir à des volontaires pour remplacer le personnel. Il est inacceptable que **quelques actionnaires profitent de la solidarité et de l'émotion causées par une situation catastrophique en réduisant le coût du personnel**, augmentant par la même leurs dividendes. Il serait alors logique que les bénéficiaires engrangés repartent entièrement à la société, comme le veut l'esprit de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires.

Contact presse

Emmeline Orban, Secrétaire générale

0487/20.63.92

emmeline.orban@levolontariat.be